

COP 21

BAYONNE
BAIONA

HITZA HITZ



Une gestion des espaces verts plus respectueuse de la biodiversité

Boite à outils : fiche n°1 p. 70

Adoptée début 2015, la loi "Zéro Phyto" interdit, à partir de 2020, l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités locales pour l'entretien des espaces verts.

Depuis plusieurs années, la ville de Bayonne fait figure d'exemple dans la gestion de ses espaces verts :

- réduction de près de 70 % de l'usage des pesticides depuis dix ans,
- réduction de 20% des consommations d'eau dans les espaces verts,
- pratique de mulching, fauche tardive, etc.

L'éco-pâturage est l'une des spécificités du service des espaces verts de Bayonne.

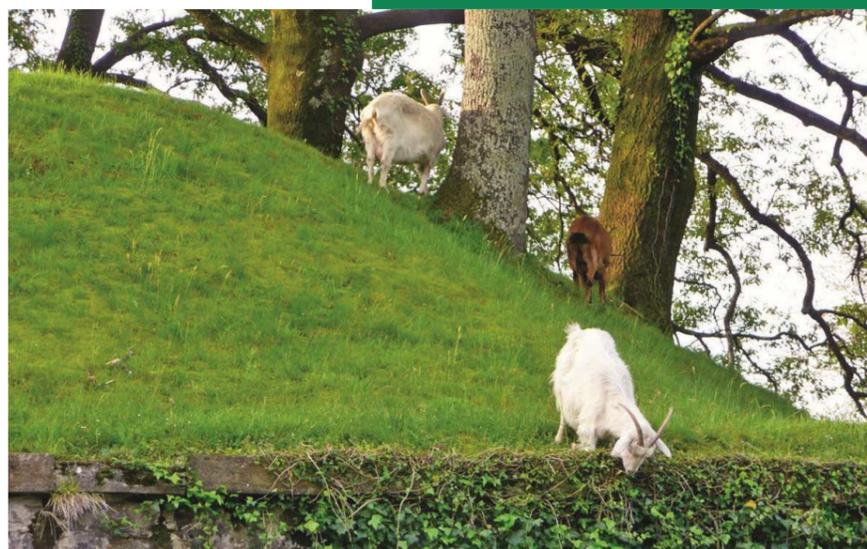
Le cheptel de la ville compte une quinzaine de brebis manech à têtes noires (race basque), véritables tondeuses à gazon très efficaces sur terrain plat, une vingtaine de chèvres des Pyrénées, spécialistes des pentes escarpées et idéales sur les remparts, et enfin une quarantaine de chèvres naines.

Une méthode que les municipalités de la France entière viennent étudier sur place.

Désherbage manuel



Cheptel communal



PROCHAINE ÉTAPE

La ville souhaite poursuivre son action pour protéger la biodiversité en faisant labelliser l'entretien écologique de ses pelouses sportives et du jardin botanique public.

Le fait d'être labellisé permet de pouvoir sensibiliser plus efficacement la population sur la présence de la nature en ville (tel que les herbes folles) et d'améliorer leur acceptabilité sociale.